

CACIB Exposition Canine Internationale 2020

Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Montluçon

Dimanche 15 mars 2020

Un seul ring d'honneur
dès 14 heures

Cages gratuites en nombre limité, halls
chauffés

Parc des expositions T. Giraud, rue
Eugène Sue, 03100 Montluçon



CENTRALE
CANINE

ROYAL CANIN

C.A.C.I.B Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 14 mars de 14 heures à 17 heures

Trophée Christian Eymar Dauphin : meilleur CACS parmi les retrievers et les continentaux du 7^{ème} groupe

JUGES PRESENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES.

1^{er} groupe

Berger Allemand, Berger Blanc Suisse M. VANDONI (It)
Berger Australien..... M. KARCHER
Sp Berger Belge Mme BIDAULT
Schipperke M. KARCHER
Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes..... M. POUVESLE
Berger des Pyrénées, Berger de Brie, Welsh-Corgis
Berger Catalan, Colley, Shetland, Bearded Collie, Bobtail M. VANDONI (It)
Berger de Beauce, Berger de Picardie, Chien Loup Tchecoslovaque,
Komodor, Kuvazs, Puli, Pumi, Mudi M. POUVESLE
Border Collie, Berger Américain miniature, Bouviers
des Flandres et Ardennes, Tail Cattle dog, Berger Picard,
Serra de Aires Ca de Bestiar M. JOUANCHICOT
Sp Kelpie et Bouvier Australien..... M. DUPAS
**Sp Berger Bergamasque, Berger de Croatie, Berger de Maremme et des
Abruzzes, Berger de Russie Meridionale, Berger des Tatras, Berger Polonais
de Plaine, Berger Roumain De Moritz, des Carpathes, Slovensky Cuvac .. M. CHAPIRO**
Sp Berger américain Miniature M. CHAPIRO
Autres races M. KARCHER

2^e groupe

Montagne des Pyrénées, Dobermann, Dogue Allemand M SILVA (P)
Bouvier Suisses, Bulldog, Rottweiler, Schnauzer..... Mme MAKOMASKI
Sp Mastiff et Bullmastiff M SILVA (P)
Boxer, Pinschers, Affenpinscher, Aidi, Tosa,
Hovawart, Terrier Noir Russe, Dobermann M. CHAPIRO
Sp Dogue Allemand M. DELAHAYE
Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Laboreiro,
Tosa, Matin Espagnol, Mâtin de Alentejo, Dogo Canario, Cimarron,
Estrella, Majorquin M. COKCAN (Tr)
Sp Dogue Argentin Mme PASQUALINI
**Sp Berger du Caucase, Berger d'Asie Centrale, Berger de
Bosnie Herzegovine, Berger du Karst, Berger Yougoslave** M. CHAPIRO
Terre-Neuve, Landseer Mme POUVESLE
Sp Cane Corso M. VANDONI (It)
Sp Mâtin Naples M. HOUILLON
Dogue Tibet M. CHAPIRO
Sp Leonberg M. KERIHUEL
Sp Berger de Kangal M. KERIHUEL
Sp Dogue de Bordeaux M. SCHNEIDER
Saint-Bernard, Shar Pei et autres races du groupe M. COKCAN (Tr)

3^e groupe

Sp Yorkshire Terrier..... M. MATTERA
Airedale, Terrier Australien, Bedlington, Border Terrier, Cesky Terrier,
Glen of Imal, Irish Terrier, Kerry Blue Terrier, Lakeland, Manchester,
Norfolk, Sealyham, Silky Terrier, Soft Coated Wheaten, Terrier Brésilien,
Japonais, Toy Welsh Terrier M. ESCOFFIER
Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Terrier écossais,
Sky Terrier, West Highland Terrier, M. MATTERA
Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier M. ESCOFFIER
Jagd terrier, Fox terrier, Jack Russell terrier
et Révérend Russel terrier, autres races du groupe M. DUPAS

4^e groupe

Teckels M. VERGARA (It)

5^e groupe

Spitz Allemand et Italien, Chow Chow, Cursinu, Eurasier, Basenji, Chiens Nus
Mexique et Pérou, Podenco, Podengo, Pharaon et Cirneco Mme DESSERNE

Sp Chiens Nordiques M. Gorodilov (Ru), M. Nyberg (Nv), Mme Richard (All)
Sp Siberian Husky M. CHARNEAU
Malamute, autres races du groupe Mme DESSERNE
Sp Akita Américain, chiens Thaïlandais, Bangkaew M. ERICSON (Su)

6^e groupe

Beagle, Harrier, Beagle Harrier, Porcelaine Bleu de Gascogne,
Ariégeois, Gascon Saintongeois, Basset Artésien Normand M. THONNAT
Sp Basset Hound Mme DESSERNE
Poitevin et Grande vénerie, Anglo-Français de Petite Vénerie..... M. THONNAT
Billy, Griffons Nivernais, Fauves de Bretagne,
Rhodesian Ridgeback, Dalmatien Mme DESSERNE
Griffons Vendéens, Chien de Saint-Hubert et autres races du groupe M. THONNAT

7^e groupe

Sp Epagneul Breton..... Mme AMIEL
Braques Italien, d'Auvergne, Français, de l'Ariège et St Germain,
Braques du Bourbonnais, Allemand et Français M. LASSANDRE
Setter Irlandais et Anglais, Epagneuls Picards et Pont-Audemer... Mme HARDY BEAUCHOT
**Sp Braque Hongrois, Sp Setter Gordon, Epagneul de Munster
et du Langhaar**..... Mme HARDY BEAUCHOT
Sp Drahthaar M. LASSANDRE
Braque de Weimar, Barbu, Setter, Epagneul Français, et autres races..... M. LASSANDRE
Pointer Anglais, Korthals Mme AMIEL

8^e groupe

Nova Scotia, Flat Coated, Labrador..... M. KERIHUEL
Golden Retriever Mme RAULT
Curly Coated, Cheasepeake..... M. KERIHUEL
Sp Cocker Anglais mâle Mme HACKETT (Ang)
Sp Cocker Anglais femelle Mme YOUNG (Ang)
Sp Cocker Américain Mme JACQUIER GRAVELEAU
Sp Autres Spaniel Mme CORNET GOUGON
Lagotto, Autres races du groupe Mme RAULT
Sp Barbet, Chiens d'eau Mme RAULT

9^e groupe

Sp Caniche, Chien particolore Mme MICHAUD
Bouledogue Français M. VERGARA (It)
Epagneul Papillon, Phalène, Petit chien Russe..... M. PEREZ VIDAL (Arg)
Sp Cavaliers King Charles et King Charles Spaniels M. TYTGAT
Sp Shih Tzu et terrier du TIBET M. NODALI (It)
Sp Epagneul et Lhasa Apso M. MORAN (Iri)
Sp Epagneul Pékinois..... M. ERICSON (Su)
Sp Epagneul japonais..... M. JOUANCHICOT
Chihuahua, Cotons, Chien Chinois à crête, Griffon Belge
Boston Terrier et Carlin..... M. PEREZ VIDAL (Arg)
Bichons et Petit Chien Lion, autres races du groupe M. PEREZ VIDAL (Arg)

10^e groupe

Lévrier Afghan, Whippet, Saluki..... M. VILANOVA
Sp Petit lévrier italien M. VILANOVA
Sp Barzoï, Magyar Agar et Chart Polski M. JOUANCHICOT
Greyhound, Azawakh, Sloughi, Galgo Espagnol,
Lévriers Écossais et Irlandais Deerhound et autres races du groupe M. VILANOVA

ATTENTION : deux dates de clôture donc deux tarifs !

Au 3 et 24 février 2020

Race invitée : IRISH WOLFHOUND (engagement gratuit – confirmation le dimanche 15 euros)

Samedi 14 mars 2020

SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES

Nationales d'élevage : Cane Corso, Dogue Argentin, Pekinois et Japonais, Tibétains, Berger d'Anatolie, Spaniels, Nordiques, Akita Américain
Régionale d'élevage : Yorkshire



Dimanche 15 mars 2020

Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »
- Trophée Christian EYMAR DAUPHIN
28^e année de la race invitée : l'IRISH WOLFHOUND : Inscription gratuite.



A bientôt en Bourbonnais

Alexandre BALZER

Secrétariat de l'exposition :

Mme Adrienne BISMARA
10 rue de Pourrats
03600 COMMENTRY

Tél. : 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)

L'exposition se tiendra à MONTLUCON, Parc des Expositions, rue Eugène Sue
ARRIVEE ET JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront suivant les horaires envoyés.

LOGEMENT : Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

SORTIE DES CHIENS : Libre à partir de 14 heures.

TOILETTAGE : Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Sont refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si l'exposant ne peut se présenter.

Classes d'engagement : vous pouvez engager dans les classes suivantes :

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et ouverte et CACIB avec la classe champion.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition, déclarés champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

CLASSE JEUNES : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

CLASSES PUPPY ET BABY : - Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 à 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

PAIRE : 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

COUPLE : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOT DE REPRODUCTEURS : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

MEUTES : Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'exposition. Ils ne seront pas envoyés.

REFUS OU EXCLUSION : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés. Refus des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : ceux refusés par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Oreilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S. : Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^e excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé le RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de champion national de beauté. Les CACS ne sont valables qu'après homologation par la SCC.

CACIB : Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS. Les juges font les propositions de CACIB d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconnu.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant sous responsabilité, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Prophylaxie de la rage

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

EXPOSITION COMPTANT POUR LES SELECTIONS A LA CRUFT

RINGS D'HONNEUR :

Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN.

« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche AVANT 12 Heures

Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures



Toutes les races sont confirmées

Age minimum pour la confirmation

1^{er} groupe	12 mois	6^e groupe	12 mois
Sauf : Berger Alld, de Brie et Bouvier des Flandres	15 mois	Sauf : Rhodesian Ridgeback	15 mois
2^e groupe	12 mois	7^e groupe	12 mois
Sauf : Schnauzer géant, Dogue Alld, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Matin Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées, St Bernard, Terre neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, leonberg, Dobermann, Gd Bouvier Suisse, Bouvier bernois, Castro laboreira, Matin Espagnol, Alentenjo, Montagne Portugais, Rottweiler	15 mois	8^e groupe	15 mois
3^e et 4^e groupe	12 mois	Retrievers	12 mois
5^e groupe	12 mois	Spaniels et chiens d'eau	12 mois
Sauf : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais, samoyede, Groenland, Akita	15 mois	9^e groupe	12 mois
		Sauf : Epagneul Pekinois et Japonais	10 mois
		10^e groupe	15 mois
		Sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

Samedi 14 mars 2020

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

De 14 heures à 17 heures

Engagement à adresser à Mme BISMARA
10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex
Tel : 06 81 04 05 58
adriennebismara@aol.com

Païement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées.
Remplissez-les en suivant !

Dimanche 15 mars 2020

Exposition CACS - CACIB

MONTLUCON

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique :
2. Race : Variété : Couleur.....
3. Poil : ras, long, dur (*raier les mentions inutiles*) Poids : Taille :
4. Nom du chien :
5. Numéro de LOF (*obligatoire*) :
6. Sexe : 7. Date de naissance :
8. Nom du père :
9. Nom de la mère :
10. Confirmation : *gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du dimanche, sauf race invitée* Oui Non
11. Producteur (*propriétaire de la mère à la date de la saillie*) :

16. Chien inscrit en classe :

- Ouverte**
- Interméd.**
- Travail**
- Champion**
- Jeune**
- Puppy**
- Baby**
- Vétéran**

Ne concourant pas

- Meute**
- Couple**
- Paire**

12. Propriétaire : Tel. :

13. Adresse complète :

14. Code postal : 15. Ville :

Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception, vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition. Deux entrées gratuites à partir de trois chiens.

Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers mandat international
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868



DROITS D'ENTREE AU CONCOURS :		Pour les inscriptions aux concours des :	
Tarif dégressif : chiens appartenant au même propriétaire		Avant le 3 février	Du 4 au 24 février
1° chien, catalogue inclus	44 €	51 €	COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire
2° chien	37 €	41 €	
3° chien	31 €	34 €	
Par chien supplémentaire	16 €	22 €	
Classes Puppy, Baby et Vétéran	18 €	26 €	
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	10 €	12 €	
Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.)	60 €	71 €	
Couple, Paire	10 €	10 €	
Lot d'élevage et reproducteur (engagement sur place)	10 €	10 €	
10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Canines 03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte 2020:		RACE INVITEE « IRISH WOLFHOUND » Engagements gratuits à l'exposition (Si confirmation : 15 euros)	
Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes dans le règlement)		ATTESTATION Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es articles du règlement dont j'ai pris connaissance. En conséquences, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure , morsure , vol , maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui . Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer.. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC	
Ouverte (plus de 15 mois)	CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement	
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)	18. Fait à : Le : 19. Signature du propriétaire :	
Travail (attestation SCC, voir au verso)	Première clôture des engagements : 3 février 2020 Dernière clôture des engagements : 24 février 2020	
Jeune (de 9 à 18 mois)		
Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois)		
Vétéran (plus de 8 ans)		
Champion de beauté (attestation SCC, voir au verso)		
Meute		
Couple et/ou Paire		
Chien ne concourant pas		
<i>Confirmation seule : samedi de 10h à 16h, voir au dos</i>			
Cotisation 2020 ACT du Bourbonnais : 13 euros		
Entrée accompagnant : 4 euros		
17. TOTAL :			

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

Justificatifs SCC

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.

- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.

- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.1 **HOMOLOGATION AVANT LE 20 août 2018 joindre impérativement le justificatif SCC.**

REPOSE :



COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.

Récompenses

Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2, 3 et 4^{ième})

Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D'ÉLEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »

Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race : Sexe :

N° Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :

Nom du Chien :

Nom du Propriétaire : Prénom :

Adresse complète :

Ville : Code postal : Tél :

ENGAGEMENT : 30 euros (Membre de la TERRITORIALE carte n° : : 26 €) à l'ordre de ACT du Bourbonnais

CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 14 mars de 14 h à 17 heures.

Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception
Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'A. C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Race possédée :

Je joins la somme de 13 euros, montant de la cotisation 2020 à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : Le : Signature :

FEUILLET A RENVoyer POUR L'ENGAGEMENT A LA CONFIRMATION DU SAMEDI